

Nicolas Prisse - MILDECA - Cannabis

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 17/03/2022

Saisine liée : CANNABIS : SORTIR DU STATU QUO, VERS UNE LÉGALISATION ENCADRÉE

Formation de travail liée : COMMISSION TEMPORAIRE "CANNABIS"

Président de la MILDECA

Questions à M. Nicolas Prisse, Président de la MILDECA.

Auditionné par la Commission temporaire "Cannabis" du CESE dans le cadre de la saisine : "Cannabis : Bilan et évolution des politiques publiques".